



INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE
Enseignement secondaire
Chaussée Romaine, 2
4540 Flône

Tél : 085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98
E-mail : institut@flone.be

Flône, 28 septembre 2026

Chers parents,

Nous organisons à nouveau un séjour linguistico-culturel de trois jours aux Pays-Bas. Les élèves auront l'occasion de découvrir Gouda, l'île de Texel et Volendam.

Les élèves participeront ce printemps à ce voyage pluridisciplinaire. Lors de ce séjour ils auront l'occasion de découvrir les paysages, la faune et la flore de l'île de Texel, ainsi que l'architecture médiévale de Gouda. Ils en apprendront également davantage sur le corps humain et la fabrication de spécialités culinaires locales. Ces visites se feront sous diverses formes (à pied, en vélo et en bateau) et seront organisées en fonction de la langue 1 (anglais/néerlandais). Ainsi, les élèves pourront pratiquer dans des situations réelles la langue néerlandaise et anglaise, mais aussi entrer en contact avec la culture. Nous espérons que leur intérêt ainsi que leur motivation à apprendre s'en verront renforcés.

Ce voyage se déroulera **du mercredi 14 avril au vendredi 16 avril 2027**, durant trois journées d'obligation scolaire, et fait partie intégrante du cursus scolaire ; il est, par conséquent, **obligatoire**. Seuls les élèves qui redoublent leur année à Flône et qui avaient participé au voyage en avril 2026 peuvent en être dispensés, mais **devront toutefois être présents à l'étude** de 8h30 à 12h10 le mercredi et de 8h30 à 15h30 le jeudi et vendredi (des travaux culturels sur le thème du voyage sont prévus).

Nous vous confirmerons la somme exacte ultérieurement mais à ce jour, nous estimons le coût total du voyage aux alentours de **350€** (voir détail ci-après).

Afin de valider notre inscription auprès de l'organisme responsable, il vous est demandé de verser **une première tranche de 95€** pour le **lundi 2 novembre 2026 au plus tard** sur le compte ING **BE13 3630 4834 4739** (Flône - Voyage Pays-Bas 3ème) avec la communication suivante : « Nom, prénom, classe » (pas le nom de jeune fille de la maman). **Merci d'impérativement respecter la structure de la communication pour le traitement informatique**. Nous attirons votre attention sur le fait que ce compte est spécifique au voyage et **différent du compte habituel** pour les autres factures de l'école.

Le restant - à savoir **255€** - devra être réglé sur le même compte en 3 fois :

- 85€ - pour le lundi 7 décembre 2026
- 85€ - pour le lundi 4 janvier 2027
- 85€ - pour le lundi 1 février 2027

Le prix du voyage comprend :

- les frais de voyage (autocar de Grand Tourisme) ;
- la traversée en ferry Den Helder - Het Horntje ;
- deux nuitées à l'auberge de jeunesse Stayokay Texel ;
- les repas suivants : le souper du mercredi et jeudi soir, le petit-déjeuner du jeudi et vendredi matin, les paniers repas pique-nique du jeudi et vendredi ;
- l'entrée et la visite au Corpus Experience avec audiotour (anglais/néerlandais), l'entrée et la visite Siroopwafelfabriek avec audiotour (anglais/néerlandais), l'entrée pour la sortie en bateau pour la pêche à la crevette, l'entrée et la visite libre de l'Ecomare, la location des vélos en journée entière sur l'île de Texel, l'entrée et la visite libre du Phare de Texel (pour le groupe marche), l'entrée et la visite guidée de la ferme fromagère et ferme biologique de Jersey Jacobs Hoeve;
- La taxe touristique et la taxe de séjour

Nous mettrons sur pieds une vente de gaufres pour amoindrir le coût du voyage. Grâce à celle-ci, de nombreux élèves arrivent à réduire considérablement (voire totalement) le prix de leur voyage.

Si, malgré cette vente, un problème financier devait être un obstacle à la participation à cette activité, vous pouvez prendre contact en toute discrétion avec la direction et notre économat afin de trouver ensemble une solution. D'autre part, certaines **mutuelles** peuvent intervenir dans les frais. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de la vôtre.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le talon d'inscription ci-annexé pour **le lundi 12 octobre**. Il nous servira à entamer les premières démarches administratives.

Vous recevrez d'autres documents administratifs pour compléter le dossier de votre enfant à différents moments dans la suite de l'année.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et vous prions d'accepter, chers parents, nos salutations cordiales.

Les professeurs organisateurs



VOYAGE SCOLAIRE

Découverte des Pays-Bas (Volendam/Texel/Gouda)

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :		PRENOM :		CLASSE :	3
DATE DE NAISSANCE :					
RÉGIME ALIMENTAIRE / ALLERGIE ALIMENTAIRE					
Régime spécial :		Autres informations / allergies :			
☐ sans porc					
☐ sans gluten					
☐ sans produits laitiers					
☐ allergie fruits à coques					
☐ végétarien					

Je soussigné,
représentant légal de l'élève,

PAIEMENTS

☐ m'engage à payer la somme totale de 350€ en 4 fois :	
• 95€ pour le 2 novembre 2026 • 85€ pour le 7 décembre 2026	• 85€ pour le 4 janvier 2027 • 85€ pour le 1 février 2027

Nous vous suggérons d'encoder les différents paiements et de choisir le mode « **paiement en différé** » pour éviter tout oubli ou retard en cas de perte de la circulaire.

- Numéro de compte ING **BE13 3630 4834 4739** (Flône - Voyage Pays-Bas 3ème)
- Communication: « Nom, prénom, classe » (pas le nom de jeune fille de la maman).
- ☐ déclare avoir pris connaissance de cette première circulaire,
- ☐ déclare que l'élève **est / sera** (biffer la mention inutile) en possession **d'une carte d'identité en cours de validité** et comprend bien que ce document sera contrôlé à l'entrée du car le matin du départ ; et que l'élève sera **refusé** (sans remboursement) si ce document ne correspond pas aux prescriptions demandées.
- ☐ déclare que l'élève **est / sera** (biffer la mention inutile) en possession de la **carte européenne d'assurance maladie** (délivrée gratuitement par votre mutuelle)
- ☐ m'engage à fournir une **photocopie** de la **carte d'identité**.

SIGNATURE :

--

OU, seulement si votre enfant redouble son année à Flône et avait participé au voyage en avril 2026 :

- ☐ Je soussigné....., représentant légal de l'élève, déclare avoir pris connaissance de la circulaire mais **NE souhaite PAS que mon enfant participe au voyage.**
- ☐ Je comprends bien que mon enfant **devra toutefois être présent à l'étude** pendant les trois jours, le mercredi de 8h30 à 12h10 et le jeudi et vendredi de 8h30 à 15h30.

SIGNATURE :

--